Communauté métropolitaine de Québec



Bilan du PGMR CMQ Rive-Nord 2009

Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec
23 septembre 2010

Bâtir. Dans un même esprit.

Plan de la présentation

- Rétrospective du Bilan 2002-2008
- Mesures réalisées en 2009
- Bilan quantitatif 2009
  - Évolution du taux de diversion
  - Évolution des quantités gérées
  - Évolution des quantités valorisées par type de matières
  - Suivi de l'atteinte des objectifs selon la Politique québécoise
  - Évolution du taux de diversion par territoire
- Constats
- Recommandations

Communauté métropolitaine de Québec

Rétrospective du Bilan 2002-2008

- 30 mesures réalisées sur 38;
- Amélioration du bilan global:
  - 22 % à 45 % de taux de diversion (2002 à 2008);
- Augmentation des quantités gérées:
  - 34 % depuis 2002;
- Augmentation de la récupération des matières recyclables, des encombrants et des RDD:
  - 261 % depuis 2002;
- Faible augmentation de la valorisation des matières organiques:
  - 44 % depuis 2002;
- Financement insuffisant de la part du gouvernement provincial:
  - À peine 11% du coût de la gestion des matières résiduelles sur le territoire. (Donnée de 2007)

Communauté métropolitaine de Québec

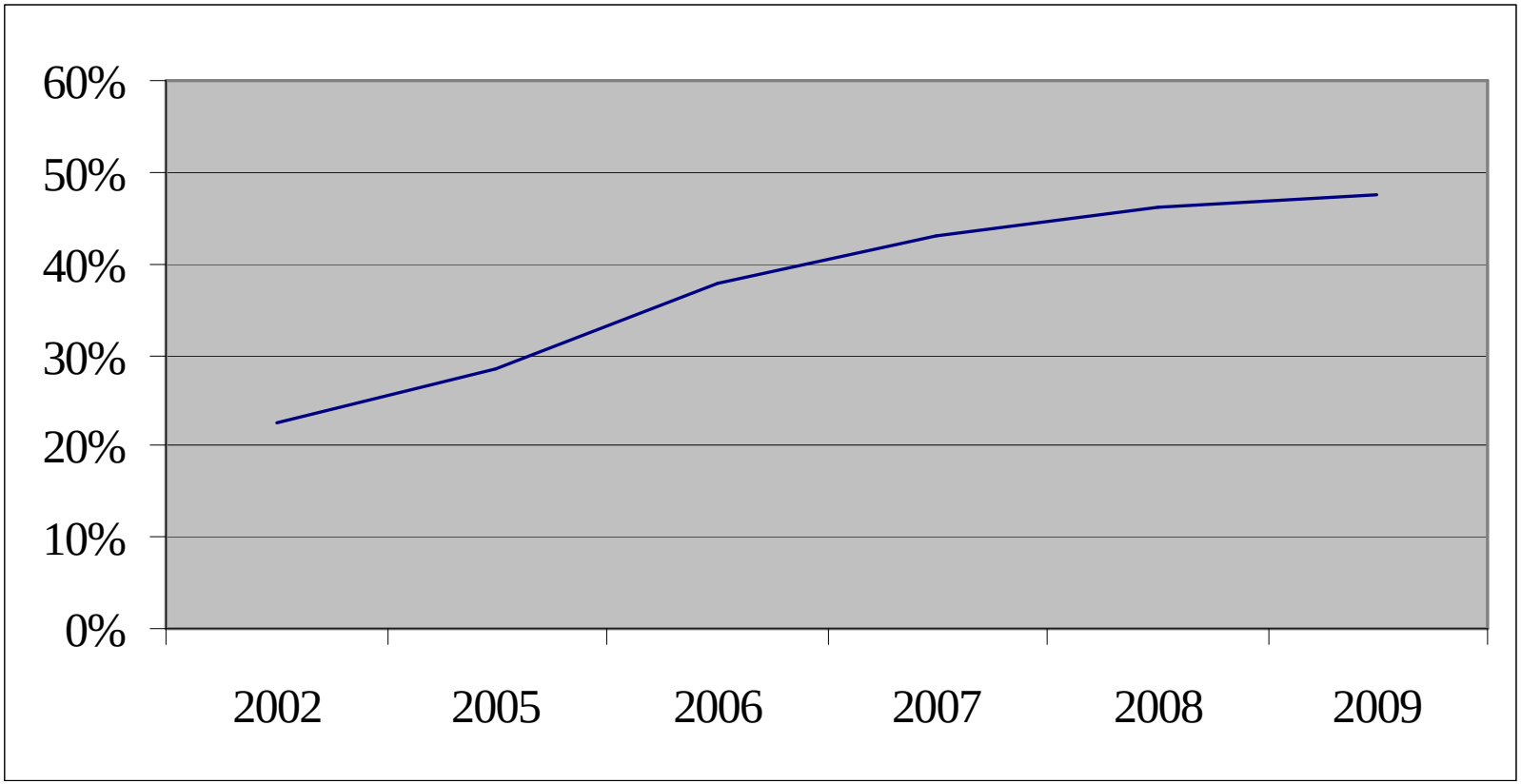
Mesures réalisées en 2009

- Fin des projets pilotes de collecte des matières organiques:
  - Près de 4000 résidences touchées dans la CMQ;
- Augmentation de la population desservie par la collecte sélective:
- Augmentation des multi-logements desservis par la collecte sélective
- Optimisation et amélioration des écocentres.
- Modernisation de l'incinérateur:
  - Travaux de 54M$ à ce jour;
- Mise en fonction de l'usine de traitement des lixiviats au LET;
- Subvention du MDDEP provenant du programme de biométhanisation pour l'implantation d'un bioréacteur.
- Semaine québécoise de réduction des déchets réalisée par la CMQ.

Communauté métropolitaine de Québec

Bilan quantitatif 2009

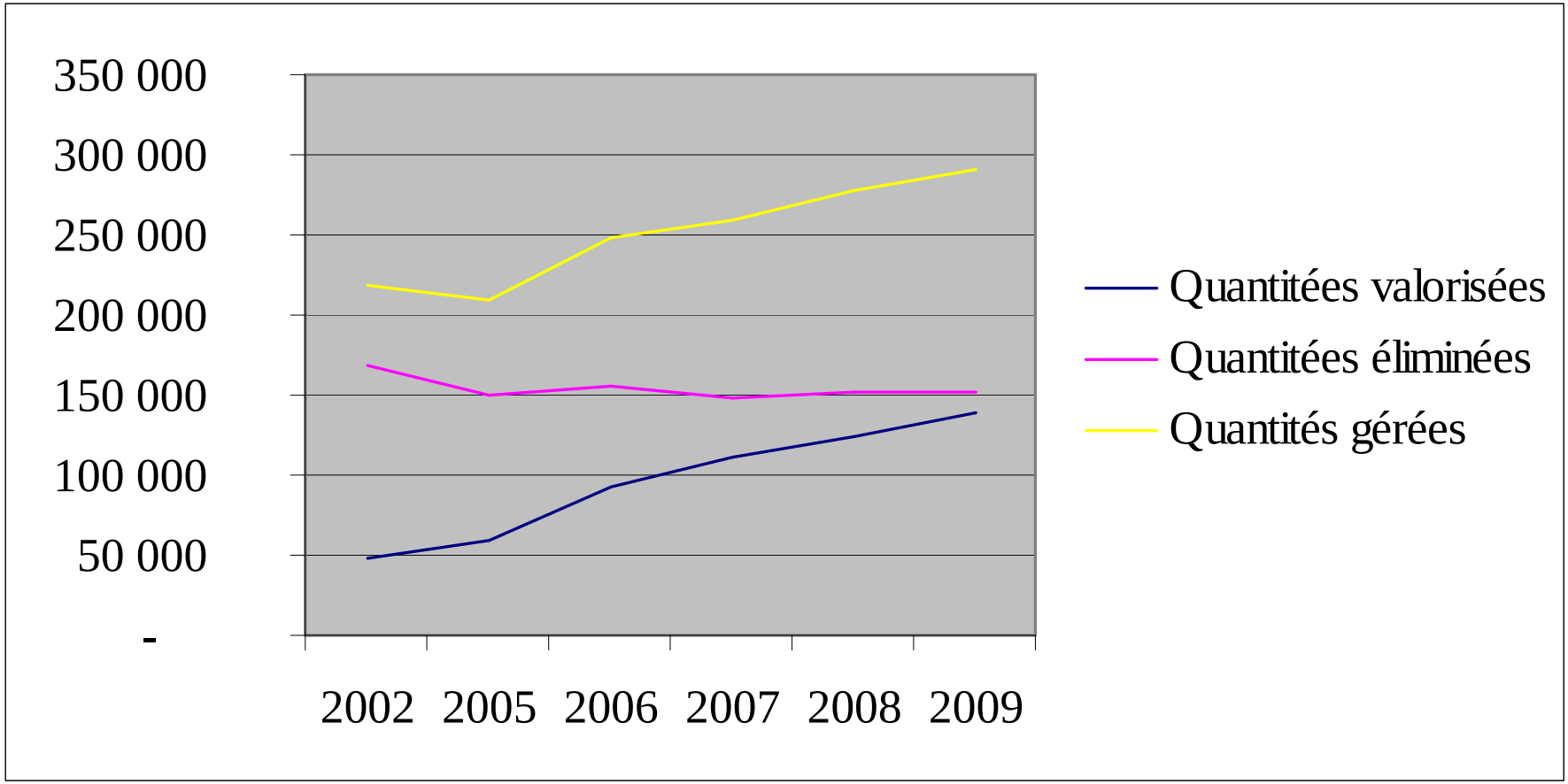
Évolution du taux de diversion



Communauté métropolitaine de Québec

Bilan quantitatif 2009

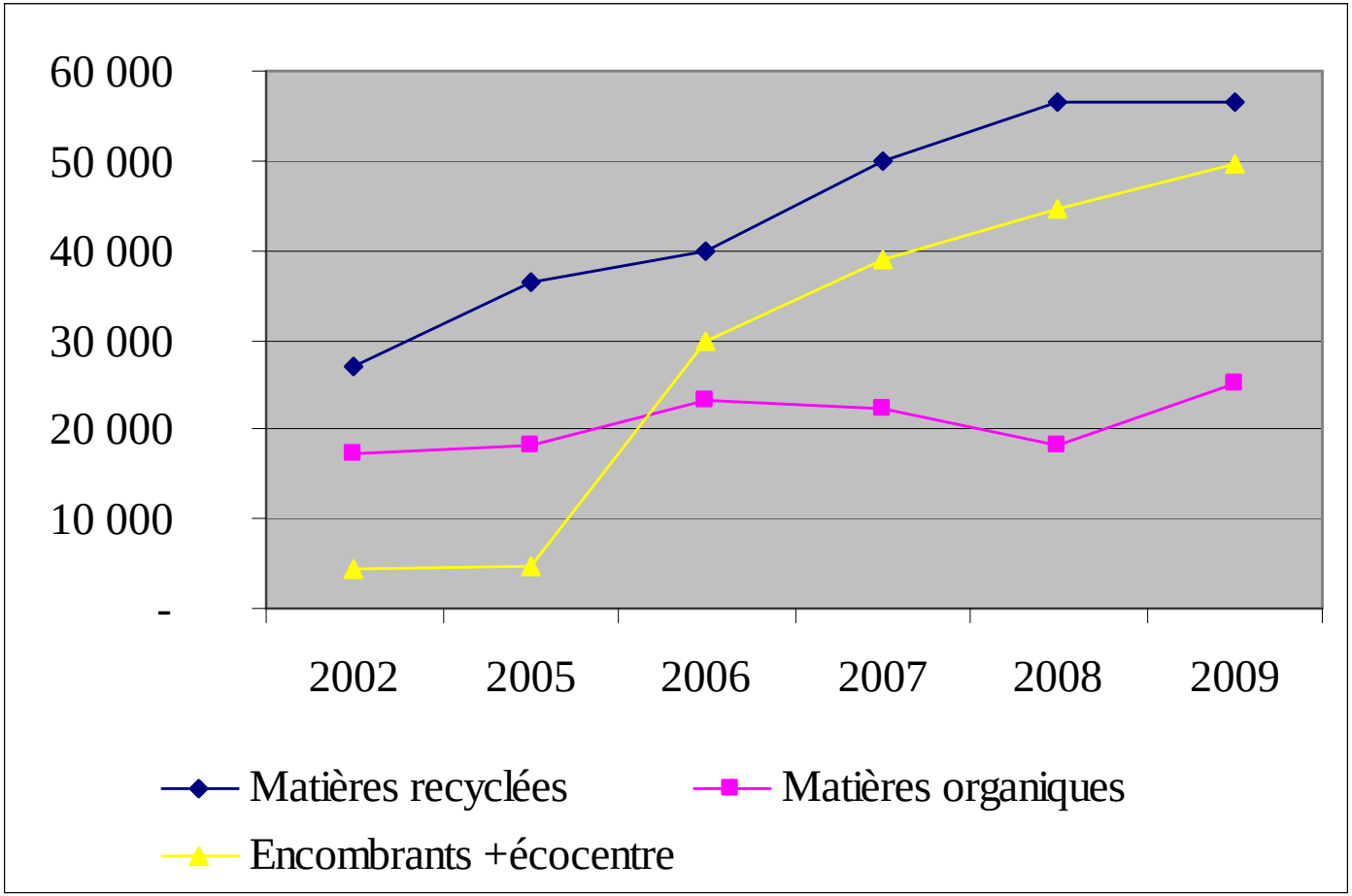
Évolution des quantités gérées



Communauté métropolitaine de Québec

Bilan quantitatif 2009

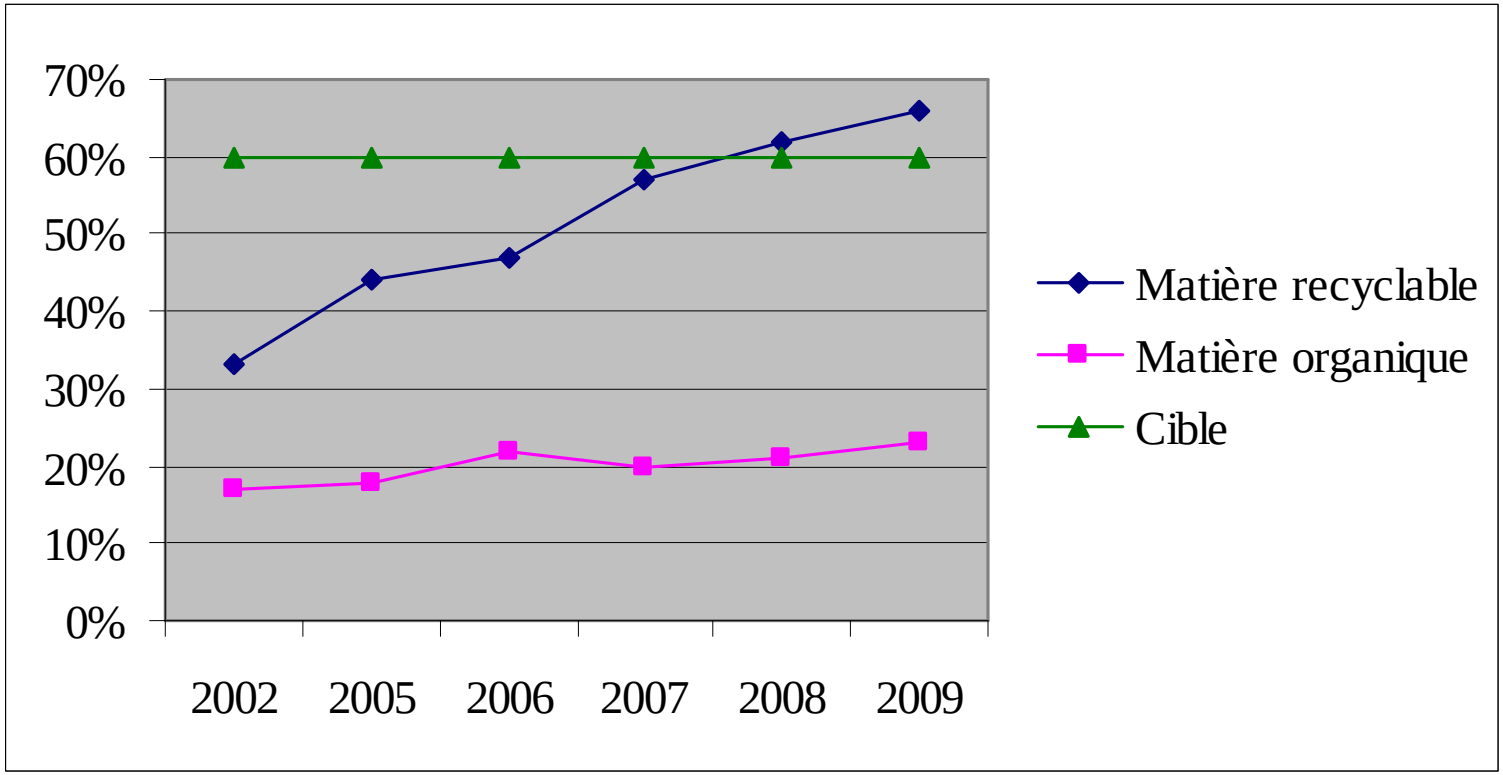
Évolution des quantités valorisées par type de matière



Communauté métropolitaine de Québec

Suivi de l'atteinte des objectifs selon la Politique québécoise

Évolution de la valorisation selon Recyc-Québec

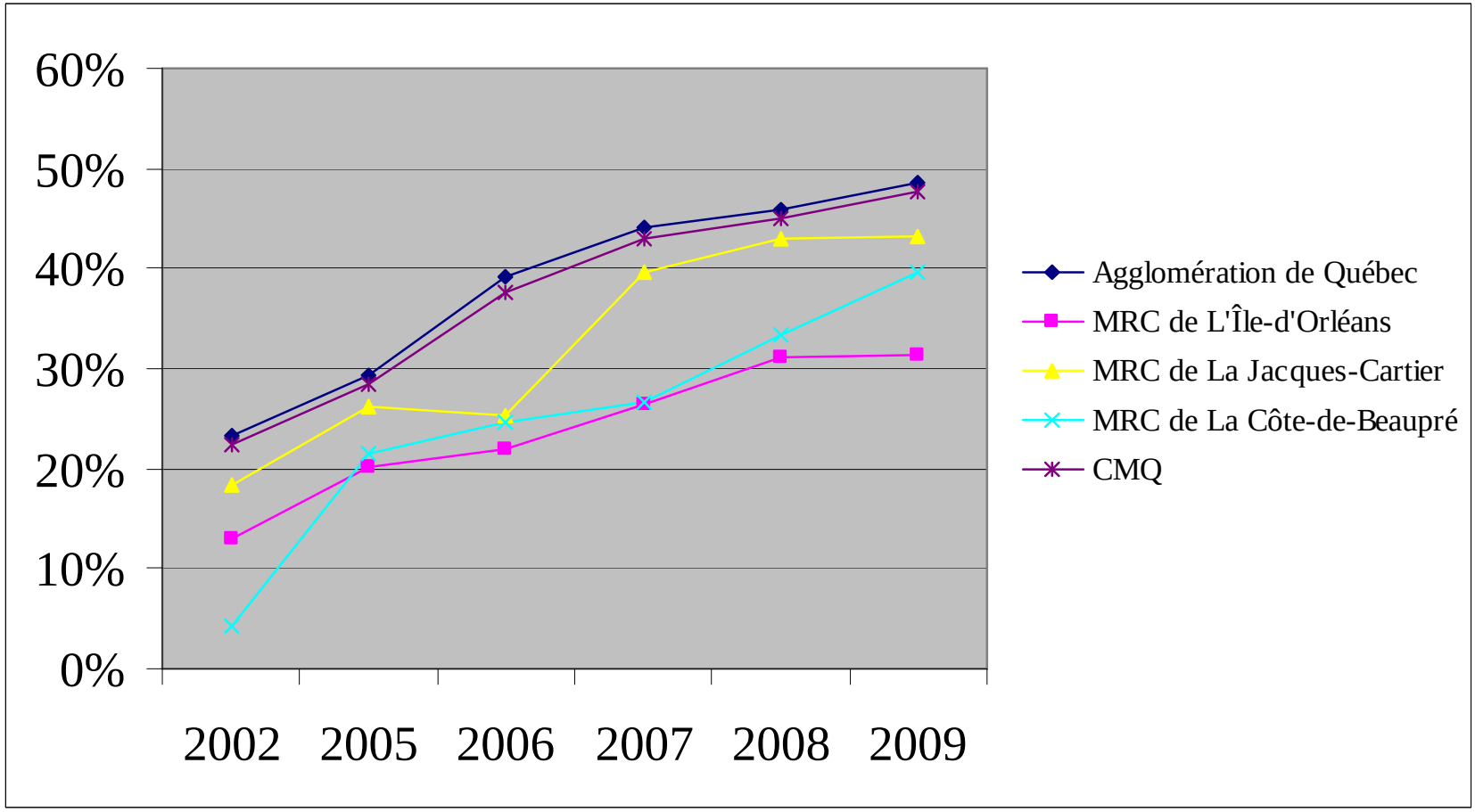


Selon la grille de calcul de Recyc-Québec

Communauté métropolitaine de Québec

Bilan quantitatif 2009

Évolution du taux de diversion par territoire



Communauté métropolitaine de Québec

Constats

- On remarque une augmentation constante des matières à gérer:
  - 34 % d'augmentation depuis 2002;
- Les objectifs de la Politique sont atteints pour les matières recyclables:
  - 66% de valorisation;
- En considérant les matières détournées par l'herbicyclage sur le territoire, on remarque une légère hausse des matières organiques valorisées:
  - Selon les objectifs de la Politique, 23% de valorisation;
- La mise en place de la collecte à trois voies est toujours en planification. Ceci empêche l'augmentation substantielle de la valorisation des matières organiques:
  - 44 % des matières résiduelles totales sont des matières organiques.

Communauté métropolitaine de Québec

Recommandations

- Aux municipalités et/ou à la CMQ:
  - Soutenir les efforts **d'information, sensibilisation et d'éducation;**
  - **Appuyer le secteur du réemploi** afin de permettre l'augmentation des quantités valorisées, mais également implanter un système de calcul des performances de ce secteur;
  - Augmenter la population desservie par un **écocentre;**
  - Favoriser la mise en place de la **récupération pour les ICI** puisque cela devient nécessaire pour une saine gestion des équipements d'élimination;

Communauté métropolitaine de Québec

Recommandations (suite)

- Aux municipalités et/ou à la CMQ:
  - **Implanter le plus tôt possible des mesures de valorisation des matières organiques**. Ceci permettra en plus d'augmenter les quantités valorisées et de diminuer les quantités éliminées.
  - Débuter les travaux de **révision du PGMR de la CMQ Rive-Nord** afin d'ajuster les objectifs aux nouvelles réalités (croissance économique de la région, augmentation de la population, etc.)

- Au gouvernement provincial:
  - Adopter le règlement sur la **responsabilité élargie des producteurs**.
  - Présenter la **nouvelle politique** québécoise de gestion des matières résiduelles avant l'année 2011.

Communauté métropolitaine de Québec